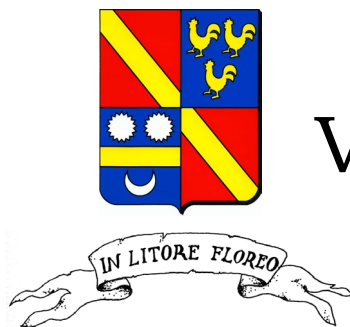




Ville de Mers-Les-Bains

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
18 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°	OBJET
L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, suivant une convocation en date du 14 septembre 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie à l'endroit habituel. Etaient présents : E. MAQUET ; M. EVRARD ; V. ROUSSELIN ; L. DREER ; F. HINSCHBERGER ; R. DOUILLET ; O. PORTEBOIS ; M-C ROBERT ; S. BARDOUX-CHONÉ ; S. MAUGER-PRUVOTS ; T. FLEUTRE ; G. NOGUE ; C. BERNARD ; C. GUSTAVE ; S. L'HUILLIER ; J-B DEVOS ; P. MOPIN ; M. LUCRON ; J-G. ROLLERI ; A. BONCOEUR ; X. PÉRÈS ; Formant la majorité des membres en exercice, soit.....21/23 Etaient absents : soit00/23 Etaient absents excusés avec procuration : H. BRUN (procuration à M. EVRARD) ; T. WILLEMS (procuration à V. ROUSSELIN) ; Soit.....02/23 Président de séance : Monsieur Emmanuel MAQUET, Maire. Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice HINSCHBERGER, Adjoint.	
2026/068	PROCES-VERBAL : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 avril 2026
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>APPROUVE</u> le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 avril 2026.	
2026/069	PROCES-VERBAL : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2026
Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 1 « ABSTENTION » (X. PÉRÈS) et 0 « CONTRE », <u>APPROUVE</u> le procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2026.	
2026/070	INTERCOMMUNALITE : Avis du Conseil Municipal sur le projet arrêté du PLUI-H de la Communauté de Communes des Villes Sœurs
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>EMET</u> un avis défavorable sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes des Villes Sœurs ; <u>MOTIVE</u> sa décision par l'intégration dans le PLUIH d'un projet communautaire ne correspondant pas à la vision de la commune et notamment le projet de pénétrante porté par l'intercommunalité sur les derniers espaces humides de la vallée au cœur des Villes Sœurs ; <u>DEMANDE</u> la réalisation d'une étude d'impact économique et l'avis de l'autorité environnementale pour démontrer l'utilité publique majeure de ce projet ; <u>DEMANDE</u> une modification de classement des terrains cadastrés suivants :	

N° de parcelles	Zonage actuel	Zonage sollicité
Rue Guynemer		
AE 0225	UFj	UF
AE 0226	UFj	UF
Rue de la Libération		
AH 0448	UFj	UF
AH 0891	UFj	UF
Cité Mariage		
AH 0035	UBj	UB
Avenue Curie		
AD 0737	UBj	UB
AD 1239	UBj	UB
AD 1287	UBj	UB
AD 1292	UBj	UB
AD 1294	UBj	UB
AD 1291	UBj	UB
AD 1293	UBj	UB
AD 1153	UBj	UB
AD 0736	UBj	UB
2026/071	URBANISME : Autorisation de dépôt du Permis de Construire au titre de la création d'une maison de Santé	
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatif à ce dossier.		
2026/072	FINANCES : Demande de subvention auprès de la Région pour le projet de création de maison de santé	
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>SOLLICITE</u> une subvention de la Région d'un montant de 500 000.00 € conformément au plan de financement ci-dessus. <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.		
2026/073	FINANCES : Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Fonds d'Appui aux communes 2026-2028 pour le projet de création de la maison de santé	
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>SOLLICITE</u> une subvention du Département dans le cadre du Fonds d'Appui aux communes 2026-2028 d'un montant de 100 000.00 € conformément au plan de financement ci-dessus. <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.		
2026/074	FINANCES : Demande de subvention auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du programme AMI « Territoire de Santé » pour le projet de création de la maison de santé	
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>SOLLICITE</u> une subvention auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du programme AMI « Territoire de Santé » d'un montant de 20 000.00 € conformément au plan de financement ci-dessus. <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.		
2026/075	FINANCES : Convention à conclure avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard – Réalisation du plan vélo	
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.		

2026/076	FINANCES : Bourse d'études pour les étudiants mersois				
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUGMENTE</u> le montant de la bourse d'étude pour les étudiants mersois à hauteur de 250.00 € par an et par étudiant. <u>MAINTIENT</u> un âge limite de 30 ans afin de bénéficier de cette bourse d'étude. <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatif à ce dossier.					
2026/077	FINANCES : Subvention exceptionnelle : remboursement de loyers				
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> d'attribuer une subvention exceptionnelle de 7 458.03 € à la société MG DECO.					
2026/078	FINANCES : Subvention exceptionnelle à l'association Comité de Sauvegarde et de Développement des Lignes Ferroviaires du Tréport - Mers				
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500.00 € à l'association Comité de Sauvegarde et de Développement des Lignes Ferroviaires du Tréport – Mers.					
2026/079	INFORMATIONS : Informations au Conseil Municipal				
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 23 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>PREND ACTE</u> des informations communiquées ci-dessous :					
00029	1, rue des Genêts	AD 1109	Maison	170000	325
00030	11, rue Mennessier	AH 487	Maison	259000	79
00031	1b, av, du 18 juin 1940	AE 835 838 839	Appartement + Garage	44000	7636
00032	64 b, Av. M et P CURIE	AH 464	Maison	184000	87
00033	15, av. CURIE	AH 1129	Appartement	62000	295 *
00034	25, rue Julien Hedin (lot 2 - 12)	AH 1437	Appartement	49860	243
00035	angle Charles Martel / Guynemer	AE 254-255 - 662	Terrain	30000	392
00036	10, rue des Paquerettes	AD 282 -283	Maison	145000	419
00037	31, rue henri Lebeuf	AH 666	Appartement	56500	60
00038	15, rue des Canadiens	AE 48	Immeuble	160000	24
00039	6, rue André DUMONT	AH 1107	appartement	158000	160
00040	1, impasse Lecomte	AH 432-1169-1441	maison + garage	100000	187
00041	52, rue Jules Barni	AH 797	maison	261000	61
00042	110, rue André DUMONT	AH 1225 - 1248	maison + garage	90000	572
00043	esp. du Gnl LECLERC	AE 835 838 839	Appartement + Garage	285000	7636
00044	163, av. CURIE	AD 38	Maison	72000	53
00045	183, av. CURIE	AD 46	Maison	103000	43
00046	20, Avenue des Roses	AD 300	Maison	135000	617
00047	14, rue Jules BARNI	AH 777	Appartement	199000	132

00048	25, rue Charles LEBEUF	AE 788	Maison	105200	78
00049	15, allée René COTTY	B 92	Maison	123788	370
00050	21, Rue Julien HEDIN	AH 658	Maison	250000	93
00051	105, rue André DUMONT	AH 1218	Maison	127000	200
00052	3, RUE Buzeaux	AH 695	Garage	15000	147
00053	15, av. CURIE	AH 1129	Appartement	60000	295
00054	43, rue du 4 septembre	AE 206	Maison	122000	55
00055	39, rue de Verdun	AD 1097	Maison	215000	237
00056	121, rue du 4 septembre	AE 379	Maison	130000	507
00057	20, rue Henri Lebeuf	AH 743	Appartemnt	83000	58
00058	13, av. Met P CURIE	AH 1371	Appartement	90500	63
00059	29, av. FOCH	AE 517	Appartement	80000	159
00060	71, rue Charlemagne	AE 965	Maison	130500	22
00061	77, espl. du Gnl LECLERC	AE 840	appartement	300000	381
00062	26, rue R. L'HEUREUX	AD 1400	Garage	22000	xx
00063	26, rue R. L'HEUREUX	AD 1402 - 1411	Garage	24000	34
00064	26, rue R. L'HEUREUX	AD 1397 - 1405 - 1407	Garage	107800	20
00065	42, esp. du Gnl LECLERC	AE 849	Local d'activité	15000	486
00066	15, rue Raspail	AH 721	Appartement	70000	62
00067	10, rue des Ajoncs	AD 555	Maison	220000	686
00068	139, rue andré DUMONT	AH 217	Maison	151500	145
00069	13, rue Marcel HOLLEVILLE	AE 614	Maison	192000	42
00070	49, av. CURIE	AH 516	Maison	165900	54
00071	1, av du 18 juin 1940	AE 835 838 839	Appartement	54140	7636
00072	213, av. M et P CURIE	AD 1339 - 1340	Maison	190000	564
00073	3, rue Maurice DUPONT	AE 8	Appartement	150000	100

* DIA 00033 annulée et remplacée par la DIA 00053

Monsieur le Maire clos la réunion du Conseil Municipal.